
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le pont de l'île Barbe reste fermé à la circulation automobile pour des raisons de sécurité jusqu'à sa reconstruction à l'identique.

La réunion publique qui s'est tenue hier soir en visio-conférence sur l'avenir du pont de l'île Barbe a permis de faire le point sur l'état de l'ouvrage et d'informer les riverains de son avenir. 150 personnes y ont participé. En dépit des travaux conservatoires réalisés l'an passé, l'état de santé du pont continue de se dégrader. Face à ce constat, la Métropole de Lyon, en accord avec les mairies de Lyon et de Caluire-et-Cuire, a décidé de maintenir les conditions actuelles de circulation à savoir réserver l'ouvrage aux seuls modes actifs (piétons et vélos) tout en maintenant une desserte riveraine à partir de la rive droite. La Métropole a déjà commencé les premières études pour reconstruire, à l'identique, le pont suspendu le plus ancien du territoire.

Lors de cette réunion publique, Fabien Bagnon a pu expliquer la stratégie métropolitaine quant à la gestion patrimoniale : « *En se focalisant sur les nouveaux ponts à inaugurer, les exécutifs précédents ont trop peu anticipé la maintenance des ouvrages existants. La Métropole entend désormais prévenir pour ne plus subir les états de dégradation avancée qui obligent à des restrictions de circulation fortes comme en témoigne la fermeture des ponts de l'île Barbe et de celui de Couzon* ».

Fermé à la circulation depuis novembre 2020, le pont de l'île Barbe restera définitivement interdit à la circulation automobile pour des raisons de sécurité. Seule la desserte de l'île est maintenue pour les riverains en voiture et assurés uniquement depuis la rive droite. Désormais, comme c'est d'ailleurs le cas depuis novembre dernier, seuls les cyclistes et les piétons pourront continuer d'emprunter le pont. Pour les usagers et riverains, des panneaux d'information et de déviation sont en place. Les automobilistes sont invités à emprunter les déviations par les ponts Bocuse et Schuman.

Les travaux conservatoires réalisés en 2020 permettent d'éviter la fermeture totale du pont et de pérenniser son fonctionnement le temps de réaliser des études en vue d'une réhabilitation lourde de l'ouvrage.

Lors de la réunion d'information d'hier soir, Fabien Bagnon, vice-président délégué à la voirie et aux mobilités actives, a précisé le calendrier prévu pour la reconstruction du pont. Les études, en lien avec les services de l'État et l'architecte des bâtiments de France (ABF), ont déjà débuté et permettent d'envisager les premiers travaux de reconstruction en 2025. Ces travaux pourraient durer entre un an et demi et deux ans.